

PLAN VELO DE LA VILLE DE PESSAC

AVIS DU COMITE DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU

avril 2022

La ville de Pessac a validé son plan vélo en septembre 2021 :

En décembre 2020, le comité de quartier Brivazac-Candau avait apporté sa contribution avec l'appui de la fédération des syndicats et comités de quartier.

Le plan vélo comporte trois volets :

- Volet 1 : Plus d'aménagements pour les cyclistes
- Volet 2 : plus de services pour les cyclistes
- Volet 3 : Plus de sensibilisation pédagogie-communication.

Le comité de quartier a souhaité réagir sur le volet 1.

1. Note préliminaire :

Dans le volet 1 du plan vélo, plusieurs opérations sont attribuées au quartier de Chiquet-Fontaudin alors qu'il s'agit du quartier de Brivazac Candau. Ce sont les opérations n° 23, n° 62, n° 76 et n° 78.

Par ailleurs, les opérations n° 68 et 69 sont les mêmes. Il n'y a donc plus que 79 opérations qui sont définies dans le plan vélo de Pessac.

Ces éléments étant corrigés, le plan vélo de Pessac définit 9 opérations pour le quartier de Brivazac Candau ce dont nous nous réjouissons. Ces opérations sont les suivantes :

- n° 23 : Requalification de l'avenue Desbats entre la rue Henri Dunant et le giratoire Schweitzer pour créer la continuité des bandes cyclables et améliorer l'accès à l'entrée principale de l'école située avenue de Brivazac.
- n° 41 : Mise en sécurité du carrefour Candau/Mission Haut Brion
- n° 42 : Amélioration de la circulation des vélos dans le giratoire Desbats/Schweitzer
- n° 46 : Élargissement des bandes cyclables existantes sur l'avenue Schweitzer, entre Desbats et Ausone
- n° 52 : Étudier les possibilités de création d'aménagements cyclables sur l'avenue de Candau jusqu'à la place du Cardinal en intégrant le carrefour avec l'avenue de Chiquet
- n° 62 : Amélioration de la circulation des vélos dans le giratoire Escarpit/Schweitzer
- n°68 ou 69 : Étudier les possibilités d'améliorer la circulation des vélos entre les quartiers sud de la voie ferrée et le centre ville par la rue du Bas Brion (ouvrage d'art)
- n° 76 : Apaisement de la circulation du quartier Desbats/Brivazac/ Candau pour favoriser les vélos et les piétons
- n° 78 : Apaisement de la circulation du quartier Brivazac/Candau pour favoriser l'accès au groupe scolaire Jules Ferry et favoriser les vélos et les piétons

Jusqu'à l'opération n° 50, la programmation est prévue avant 2026, les autres programmations sont prévues après 2026.

Sur ces 9 opérations,

- 5 ne sont pas issues des propositions du comité, ce qui bien sur, n'enlève rien à leur pertinence,
- 3 ne concernent que l'avenue Schweitzer,
- 4 sont programmés à court ou moyen terme (avant 2026) dont les 3 de l'avenue Scwheitzer
- aucune des propositions du comité n'a été retenue à une échéance avant 2026.

2. Remarques sur les opérations prévues sur le quartier Brivazac Candau

a) Avenue de Candau :

Sur l'avenue de Candau, 2 opérations ont été programmées :

n° 41 : Mise en sécurité du carrefour Candau/Mission Haut Brion

n° 52 : Étudier les possibilités de création d'aménagements cyclables sur l'avenue de Candau jusqu'à la place Cardinale en intégrant le carrefour avec l'avenue de Chiquet

opération n° 41 (avant 2026) :

Le libellé de l'opération n° 41 ne permet d'imaginer le type d'aménagement qui pourrait être réalisé. Cependant, le comité de quartier tient à rappeler que, lorsque la voie de la Mission Haut Brion a été créée, à son intersection avec l'avenue de Candau, la piste cyclable était prioritaire. Au bout de quelques temps d'utilisation, les priorités ont été inversées et c'est maintenant les cyclistes qui doivent respecter un cédez le passage. Le comité de quartier, qui n'était pas demandeur de cette modification, l'a approuvée tant le sens initial des priorités était dangereux pour les cyclistes. Si, généralement, nous sommes plutôt favorables à donner la priorité aux vélos sur les voitures, dans certains cas, il faut savoir protéger les cyclistes.

Quoiqu'il en soit, compte tenu de cet historique, la solution qui sera mise en place ne pourra pas se contenter d'une simple modification de priorités. Des aménagements plus lourds seront nécessaires pour assurer la sécurité des cyclistes.

opération n° 52 (après 2026) :

Dans notre contribution, nous demandons à ce que l'avenue de Candau soit sécurisée pour les cyclistes et ceci le plus tôt possible. Or, le libellé de cette opération ne prévoit qu'une étude sur la possibilité d'aménager cette avenue et ceci dans un délai allant au delà de 2026. A quand les aménagements réels ?

Il faut noter que depuis notre contribution, l'avenue de Gradignan a été rénovée. L'aménagement réalisé jusqu'au feu nous semble satisfaisant.

Plus concrètement, notre proposition soulève 2 problèmes principaux qui peuvent être traités en plusieurs phases :

- sur toute l'avenue, il faudrait supprimer des terres pleins centraux qui n'empêchent pas les voitures de doubler les cyclistes mais ne leur permet pas, comme le prévoit le code de la route, de laisser l'espace de 1 m entre leur véhicule et le cycliste,
- sur le carrefour avec la rue du Chiquet et la rue du Pont du Chiquet, il n'y a aucun aménagement pour les cyclistes (pas de sas vélo par exemple) et le revêtement de la chaussée est en très mauvais état rendant sa traversée à vélo dangereuse.

Pour sécuriser l'avenue, il nous semble possible, dans un 1er temps, de supprimer les terres pleins centraux en attendant une restructuration générale.

Pour le carrefour, nous croyons savoir qu'un projet de réaménagement de la rue du Chiquet est à l'étude dans le plan voiries. Si ce n'est pas prévu, ce carrefour pourrait être intégré à ce projet en pensant également aux piétons.

Le comité de quartier estime que ces opérations sont urgentes. Sur le site de mairie, dans l'espace dédié au plan vélo, vous avez été alertés par d'autres que nous sur la dangerosité à vélo de l'avenue de Candau. Il ne nous semble pas raisonnable d'attendre 2026 pour commencer à réfléchir au problème.

b) Autour de l'école :

Autour de l'école, 3 opérations ont été programmées :

n° 23 : Requalification de l'avenue Desbats entre la rue Henri Dunant et le giratoire Schweitzer pour créer la continuité des bandes cyclables et améliorer l'accès à l'entrée principale de l'école située avenue de Brivazac.

n° 76 : Apaisement de la circulation du quartier Desbats/Brivazac/ Candau pour favoriser les vélos et les piétons

n° 78 : Apaisement de la circulation du quartier Brivazac/Candau pour favoriser l'accès au groupe scolaire Jules Ferry et favoriser les vélos et les piétons

l'opération n° 23 est programmée à une échéance avant 2026, les 2 autres opérations sont programmées à une échéance au delà de 2026

On sait qu'il faut beaucoup de temps pour changer les habitudes et c'est vrai aussi pour les mobilités. Si l'on veut que les adultes de demain changent leurs habitudes sur leur mobilités, il faut commencer dès maintenant à les habituer à d'autres modes de déplacement que la voiture. Il semble donc important d'encourager les enfants à se rendre à l'école à vélo.

Nous savons par ailleurs que l'utilisation du vélo pour se rendre à l'école est une attente forte des parents d'élèves.

On peut donc s'étonner qu'un seul des 3 aménagements autour de l'école ait été jugé prioritaire et que les 2 autres sont en toute fin de liste.

c) Avenue Schweitzer :

Sur l'avenue Scwheitzer, 3 opérations sont programmées :

n° 42 : Amélioration de la circulation des vélos dans le giratoire Desbats/Schweitzer

n° 46 : Élargissement des bandes cyclables existantes sur l'avenue Schweitzer, entre Desbats et Ausone

n° 62 : Amélioration de la circulation des vélos dans le giratoire Escarpit/Schweitzer

Sur l'avenue de Schweitzer, au simple énoncé des opérations, il est difficile de deviner le type d'aménagements envisagés. Il nous semble important de rappeler que, sur un itinéraire qui était emprunté par des enfants pour se rendre à l'école, nous demandions à repositionner les pistes cyclables sur les trottoirs.

Ensuite, bien sûr, les giratoires doivent être aménagés pour améliorer la circulation des vélos mais en tenant compte du positionnement des pistes sur les larges trottoirs de l'avenue. Il ne faut pas oublier les autres intersections avec la rue Fanning Lafontaine et avec la rue Phénix Haut Brion et l'avenue Pey Berland.

d) Pont SNCF, rue du Bas Brion

n°68 ou 69 : Étudier les possibilités d'améliorer la circulation des vélos entre les quartiers sud de la voie ferrée et le centre ville par la rue du Bas Brion (ouvrage d'art)

Ce projet a été évoqué lors de notre assemblée générale. Nous attendons les propositions d'aménagement de la municipalité. Mais, l'élargissement du passage sous le pont SNCF ne sera pas prévu dans ces propositions.

Nous sommes conscients de la complexité d'une telle opération tant sur l'aspect financier que technique. Cependant, sur l'aspect financier, il nous semble tout à fait possible de proposer une solution avec un projet moins ambitieux que celui qui a été construit à Bruges pour un budget de 5 millions d'euros. Par ailleurs, nous pensons, qu'avant de décider de solutions, des études doivent être réalisées pour permettre ensuite de trouver des solutions. Nous pensons donc qu'une phase d'étude devrait être engagée assez rapidement de façon à préparer une inscription au plus tôt après 2026.

Par ailleurs, à la lumière du plan vélo métropolitain et de son réseau cyclable à vélo à haut niveau de service, nous souhaitons faire une proposition qui n'apparaissait pas dans notre 1ère contribution et qui pourrait justifier la mise en place d'un double sens cyclable sous ce pont SNCF.

En effet, un des itinéraires du réseau cyclable à haut niveau de service, vient de Gradignan, effleure le quartier en passant au giratoire Desbats/Schweitzer poursuit par l'avenue Marc Desbats pour aller à Pessac centre (peu propice à un aménagement cyclable) puis plus loin vers Mérignac. Une alternative à cet itinéraire pourrait passer par l'avenue des Echoppes, la rue du Bas Brion avec le pont SNCF et rejoindret l'avenue Jean Jaurès puis l'avenue Nancel Penard déjà aménagée jusqu'à la rue Roger Cohé.

Cette alternative aurait plusieurs avantages :

- passant par l'avenue des Echoppes, elle participerait à l'apaisement de la circulation autour de l'école,
- le passage sous le pont SNCF pourrait être intégré au projet de réseau cyclable à haut niveau de service,
- l'avenue Nancel Penard est déjà aménagée avec des bandes cyclables.